

N° 124

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984

Annexe au procès-verbal de la séance du 13 décembre 1983.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1984.

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur,

Rapporteur général.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Christian Pierret, député, sous le numéro 1879.

(2) Cette Commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, sénateur, président ; Christian Goux, député, vice-président ; Maurice Blin, sénateur ; Christian Pierret, député, rapporteurs.

Membres titulaires : MM. Edmond Alphandery, Jean Anciant, Parfait Jans, Jean-Paul Planchou, Georges Tranchant, députés ; Geoffroy de Montalembert, Jacques Descours Desacres, Tony Larus, Jean Cluzel, Henri Duffaut, sénateurs.

Membres suppléants : MM. Jean-Jacques Benetière, Raymond Douyère, Charles Josselin, Jean Natiez, Christian Bergelin, Gilbert Gantier, Michel Couillet, députés ; Maurice Schumann, René Monory, Christian Poncelet, Yves Durand, Louis Perrein, André Fosset, Camille Vallin, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 1726, 1735 et annexes, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740 et in-8° 432.

Sénat : 61, 62 et annexes, 63, 64, 65, 66, 67 et in-8° 28 (1983-1984).

Lois de finances.

MESDAMES, MESSIEURS,

Par lettre en date du 10 décembre 1983, M. le Premier ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2 de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances pour 1984.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

Membres titulaires :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Christian Goux, Christian Pierret, Edmond Alphandery, Jean Anciant, Parfait Jans, Jean-Paul Planchou, Georges Tranchant.

Pour le Sénat :

MM. Edouard Bonnefous, Maurice Blin, Geoffroy de Montalembert, Jacques Descours Desacres, Tony Larue, Jean Cluzel, Henri Duffaut.

Membres suppléants :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Jean-Jacques Benetière, Raymond Douyère, Charles Josselin, Jean Natiez, Christian Bergelin, Gilbert Gantier, Michel Couillet.

Pour le Sénat :

MM. Maurice Schumann, René Monory, Christian Poncelet, Yves Durand, Louis Perrein, André Fosset, Camille Vallin.

La commission s'est réunie le 13 décembre 1983, au Palais du Luxembourg.

Elle a désigné :

M. Edouard Bonnefous, en qualité de président et M. Christian Goux, en qualité de vice-président.

Les rapporteurs généraux, MM. Blin et Pierret, ont été nommés rapporteurs respectivement pour le Sénat et l'Assemblée nationale.

..

A l'issue de l'examen en première lecture, soixante articles restaient en discussion. Conformément à l'article 45 de la Constitution, les travaux de la commission ont porté sur ces seuls articles.

Au terme de l'examen des articles restant en discussion, la commission mixte paritaire, bien qu'elle ait enregistré un accord sur certaines dispositions, a constaté, compte tenu des positions adoptées par l'une et l'autre Assemblée, qu'aucun texte d'ensemble ne pouvait recueillir l'agrément de ses membres, et en conséquence, être proposé aux deux Assemblées.